

Espace de la Tête d'Or - Lyon
103 Boulevard de Stalingrad,
69100 Lyon - Villeurbanne



Devenir partenaire

Rencontrez + de 250 décideurs RH hospitaliers
en participant au 7^e RDV annuel des acteurs RH de la santé

PUBLICS

- DIRECTEURS,
- DRH,
- DIRECTEURS DES AFFAIRES MÉDICALES,
- MÉDECINS ET PRÉSIDENTS DE CME
- PRATICIENS,
- ATTACHÉS D'ADMINISTRATION HOSPITALIÈRE,
- RESPONSABLES ET CHARGÉS DE FORMATION,
- DIRECTEURS DES SOINS,
- CADRES,
- INSTITUTIONNELS ET EXPERTS RH,
- ETC.

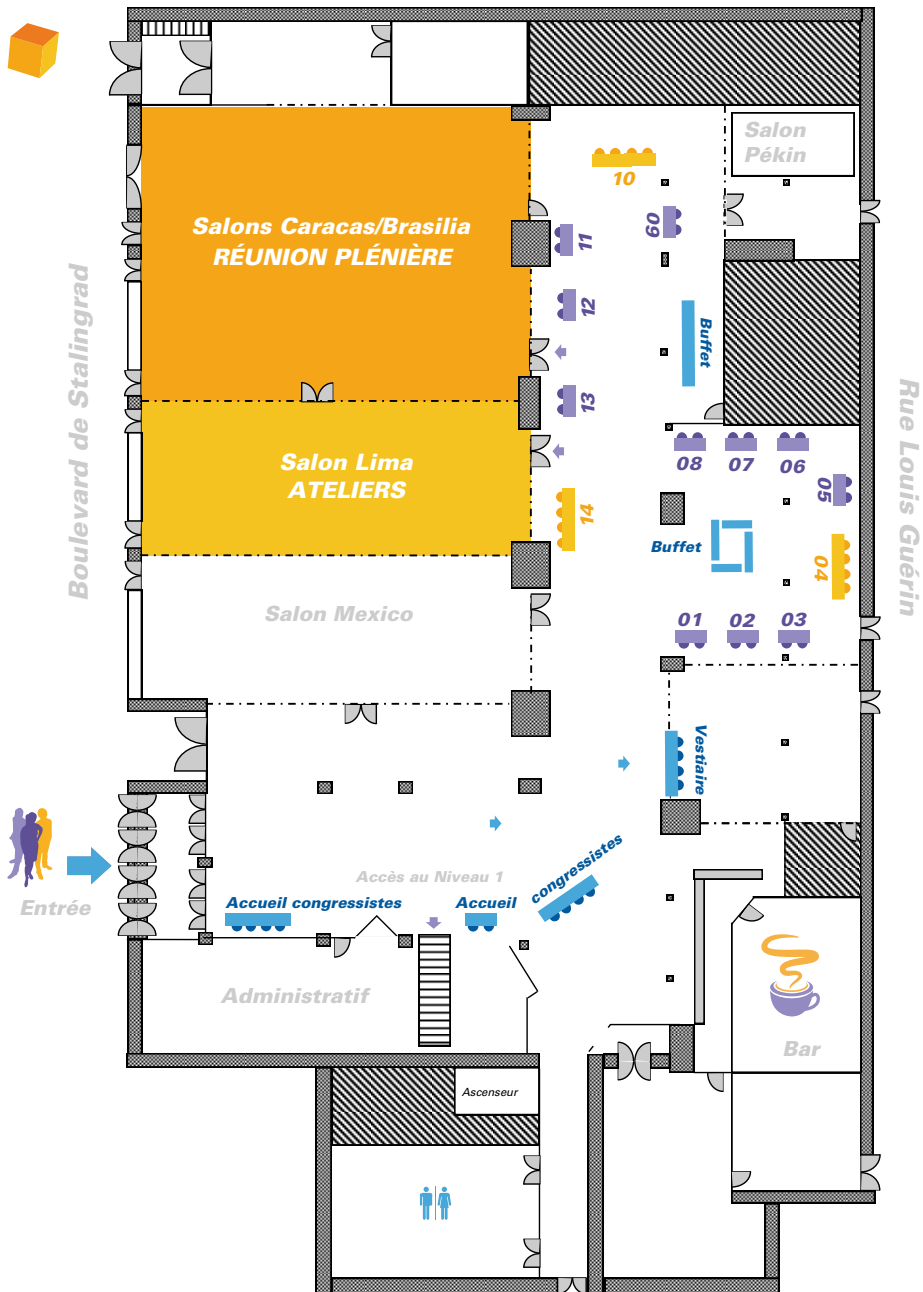
Vos contacts :

Chifaou MBAE – *Directrice de clientèle*
chifaou.mbae@sphconseil.fr – 01 44 06 85 19

Anne-Laure PEREZ – *Responsable événementiel*
al.perez@sphconseil.fr – 06 88 35 71 10

24 & 25
SEPTEMBRE 2018

PLAN D'IMPLANTATION



OFFRES COMMERCIALES

PACK CONFORT

- ◆ **Espace rencontre**
(1 grande table et 2 chaises)
+ 1 triplette 15A
- ◆ **2 badges**
- ◆ **Pauses et déjeuners inclus**
- ◆ **Logo partenaire sur les communications**
(programme, site internet, guide participant, signalétique sur place)
- ◆ **Texte de présentation**
(site Internet et guide participant)

.....
Tarif : 3 450 € HT

PACK PRIVILÈGE

- ◆ **Espace rencontre**
(2 grandes tables et 4 chaises)
+ 1 triplette 15A
- ◆ **4 badges**
- ◆ **Pauses et déjeuners inclus**
- ◆ **Logo partenaire sur les communications**
(programme, site internet, guide participant, signalétique sur place)
- ◆ **Texte de présentation**
(site Internet et guide participant)
- ◆ **Insertion sacoche**
(document à fournir en 250 exemplaires)
- ◆ **Publi-rédactionnel A4 dans la revue Techniques Hospitalières**
(éléments fournis par vos soins - valeur 3 700 € HT offert dans le cadre du Pack Confort)

.....
Tarif : 9 000 € HT

Badges

exposant supplémentaire

Tarif : 400 € HT / pers.

Vos outils de communication à la carte

- ◆ **Insertion sacoche**
(document à fournir en 250 exemplaires) : **950 € HT**
- ◆ **Cordelettes porte-badges** avec votre logo : **800 € HT**
- ◆ **Blocs** avec votre logo dans les sacs : **400 € HT**
- ◆ **Stylos** avec votre logo dans les sacs : **400 € HT**
- ◆ **Autres goodies** dans les sacs : **nous consulter**
- ◆ **Publi-rédactionnel A4**
dans la revue Techniques Hospitalières : **3 700 € HT**
- ◆ **Emailing dédié et ciblé** (métiers, géolocalisation...) :
à partir de 1 500 € HT – nous consulter

Pour toutes autres demandes

(web, e-event, réseaux sociaux, captation...)
nous consulter



CONTRAT & INSCRIPTION

FORMULES

(1) Pack confort : 3 450 € HT **OU** Pack privilège : 9 000 € HT

BADGES SUPPLÉMENTAIRES

(2) Badge(s) supplémentaire(s) : _____ x 400 € HT = _____ € HT

OUTILS DE COMMUNICATION À LA CARTE

(3) Insertion **sacoche** (document à fournir en 250 exemplaires) : 950 € HT

(4) **Cordelettes porte-badges** avec votre logo : 800 € HT

(5) **Blocs** avec votre logo dans les sacoches : 400 € HT

(6) **Stylos** avec votre logo dans les sacoches : 400 € HT

(7) **Publi-rédactionnel A4** dans la revue Techniques Hospitalières : 3 700 € HT

TOTAL = _____ € HT

(1+2+3+4+5+6+7)

Raison sociale.....

Nom du responsable.....

Fonction.....

Adresse.....

BP..... CP..... Ville.....

Pays.....

Téléphone.....

Email.....

N° de TVA intracommunautaire.....

Adresse de facturation si différente.....

.....

Ayant pris connaissance des conditions générales de vente, nous demandons à participer au Rencontres RH 2018

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. La ou les demandes d'admission doivent être accompagnées d'un premier paiement. Celui-ci comporte, d'une part les frais d'ouverture du dossier (20% du montant total de la réservation), d'autre part le montant des frais de participation dans les conditions fixées par l'Organisateur.

Les frais d'ouverture du dossier restent en tout état de cause acquis à l'Organisateur et ce quelque soit la suite donnée à la demande d'admission.

2. Le montant de la participation est fixé par l'Organisateur. Ce montant pourra être révisé si le cours des matériaux, de la main-d'oeuvre, des transports, et services, ainsi que le coût des obligations fiscales et sociales subissaient une variation sensible entre la date d'établissement par l'Organisateur des conditions d'admission et la date d'ouverture de la manifestation.

3. Le règlement des frais de participation s'effectue par chèque ou par virement bancaire pour la première échéance, et pour le solde, comme précisé ci-dessous :

Réservation avant le 15 juin 2018 :

- premier versement : 50% du total TTC de la réservation,
- solde à régler à réception de la facture, 1 mois avant la manifestation.

Réservation après le 15 juin 2018 :

- intégralité du montant de la réservation T.T.C (chèque ou attestation de virement bancaire à joindre à la demande d'admission)

4. Le non-règlement aux échéances prévues du montant de la participation entraîne l'annulation du droit à disposer de l'emplacement attribué (dans l'exposition pour les stands, dans le programme officiel pour les insertions publicitaires).

5. Annulation ou report de la manifestation

Si un cas de force majeure tel que communément admis par la jurisprudence ou si toute épidémie, pandémie, décision législative, réglementaire, administrative en relation avec une telle épidémie ou pandémie entraînait un retard de l'ouverture, l'arrêt prématuré, l'annulation de la manifestation ou rendait impossible l'exécution de tout ou partie des prestations offertes aux exposants qui n'auraient droit à aucune compensation, ni indemnité de ce fait. Les sommes afférentes à la manifestation perçues par l'Organisateur restent disponibles après le paiement de toutes dépenses directes et indirectes engagées par l'Organisateur seront réparties entre les exposants au prorata des sommes versées par eux, sans qu'ils puissent, de convention expresse, exercer un recours, à quelque titre et pour quelque cause que se soit contre l'Organisateur.

6. Conditions particulières :

En cas d'annulation par les demandeurs dans un délai supérieur à un mois avant l'ouverture de la manifestation, l'Organisateur conserve à titre d'indemnité 50% de la valeur due à plus d'un mois et à moins d'un mois : 100%, sans préjudice des indemnités dues. En cas de litige, seuls les tribunaux de Paris seront compétents.

7. Pour préserver la confidentialité de l'ensemble des intervenants, partenaires et congressistes, l'Organisateur se réserve le droit d'accepter ou refuser tout prestataire qui ne sera pas communiqué en amont de l'événement (prestataire audio, prestataire vidéo...).

Date :

Signature et mention
«lu et approuvé»





Vos contacts :

Chifaou MBAE – Directrice de clientèle
chifaou.mbae@sphconseil.fr – 01 44 06 85 19

Anne-Laure PEREZ – Responsable événementiel
al.perez@sphconseil.fr – 06 88 35 71 10